

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 17 octobre 2019

Présents : Jean-Claude Compagnon, Gaël Monneret, Maurice Monnet, Jean-François Rehfuss, Sara Gallasso, Francine Jacquet.

Absents excusés : Nicolas Garcin, Charles Chevaller, Christophe Marion, Brigitte Douvre, Pascal Simonet.

A été élue secrétaire : Sara Gallasso.

- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 19 septembre 2019.

- Délibérations :

- Délibération N° 20 : Prolongation du contrat AIR. Afin de pallier l'absence de Monsieur Benoit Rampant pour raisons médicales, le Conseil Municipal décide de prolonger le contrat qui lie la commune à l'association AIR et de garder Monsieur Chaillot à son service à raison de 13 heures par semaine jusqu'en avril, date de la reconduction du contrat. Les frais générés par cette décision peuvent être supportés par le budget communal.

- Délibération N° 21 : Renouvellement du bail de la société de chasse. A la demande du Président Gaël Monneret, le bail par lequel la commune loue ses terrains à l'Association Communale de Chasse de Pannessières est reconduit pour une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction. Le prix de la location annuelle des terrains est de soixante-deux euros.

- Délibération N° 22 : Organisation de l'affouage. Le Conseil Municipal, sur les conseils de Madame Delorme, garde forestier ONF, décide de mettre à disposition des affouagistes le reste des houppiers provenant des arbres coupés au printemps 2019 dans les parcelles 19, 20, 21, 22 et 27. Le prix du lot est fixé à cinquante euros.

- Questions d'actualité :

- Convention d'occupation d'un terrain communal : Aucune avance n'est à noter dans le désaccord qui oppose la commune à SFR et qui concerne le bail consenti à cette société. Le Conseil est en attente des du résultat des démarches de l'avocat en charge de l'affaire.

- ECLA : Le maire présente au Conseil les décisions prises au dernier Conseil Communautaire à propos de la mise en place d'un pacte fiscal pour plus d'équité entre les communes de l'agglomération, notamment en ce qui concerne les attributions de compensations. Ainsi, sept fiches proposent des actions à mettre en œuvre dès le prochain budget afin de réduire les dépenses de la communauté et d'aller vers plus d'équité et de solidarité.

- Rénovation d'une partie du terrain de jeux. Après l'envoi d'une lettre recommandée au constructeur du stade lui signalant les défaillances de son produit, notamment la fragilité des barrières de chaque côté des buts, le Conseil est en attente d'une réponse.

- Questions diverses :

- Cérémonie du 11 novembre. Comme par le passé, elle aura lieu devant le monument à 11 h 30 et sera suivi d'un vin d'honneur servi dans la salle du foyer et préparé par les membres du CCAS et du Conseil Municipal.

- Avancement des travaux à La Lième. Les travaux de réhabilitation de l'ancien lavoir avancent. La toiture devrait être réalisée dans les prochaines semaines par l'entreprise Morel. D'autre part, ECLA s'est engagée à remettre en état la portion de route dégradée entre le croisement des chemins de la Tuilerie et de la Poste et la maison de Mme et Mr Tonnerre. Une reprise de l'écoulement des eaux pluviales est prévue.

- Dégagement de la maison de Mme Vuillaume. A la suite des travaux qui ont eu lieu en fin d'année dernière et qui ont permis de dégager les maisons du lotissement, Mme Vuillaume avait exprimé le souhait de voir la commune couper les arbres en arrière de sa maison. Au vu de la grande difficulté d'accès de ces parcelles boisées, il est décidé de faire appel à des entreprises pour effectuer ces travaux. Rendez-vous est pris avec « Agathe Paysage » pour le dégagement de l'arrière de la maison et avec l'entreprise « Transfobois » en ce qui concerne les arbres situés au sud de la propriété et qui dominent l'oratoire.

La séance est levée à 22 h 30.
Prochaine séance en octobre.

Le maire : M. Monnet.